

## INFORMATION AUX OMNIPRATICIENS - PROJET DE DÉMONSTRATION

### Programme québécois de dépistage du cancer colorectal (PQDCCR)

- Projet de démonstration en cours au CSSS Pierre-Boucher
- Nouvelle procédure de références en coloscopie

### Le PQDCCR : projet de démonstration en cours au CSSS Pierre-Boucher

#### → Le projet de démonstration

Le PQDCCR s'inscrit parmi les orientations prioritaires 2007-2012 du *Programme québécois de lutte contre le cancer* du MSSS. Afin d'en assurer la planification optimale et la mise en œuvre, des sites de démonstration ont été désignés au Québec et parmi ceux-ci, le CSSS Pierre-Boucher. C'est donc la population desservie par ce CSSS qui est visée par le projet de démonstration. Le programme se déploiera en deux phases :

- La **phase 1** vise à évaluer et revoir les façons de faire dans le but d'assurer l'accès aux examens de coloscopie pour les clientèles symptomatiques, atteintes du cancer colorectal (CCr) ou à haut risque, dans le respect des normes d'accès et de qualité. Notons qu'aucune personne ne sera invitée à participer au dépistage lors de la phase 1, qui est une phase de préparation au déploiement du programme.
- Lors de la **phase 2**, la population cible (âgée de 50 à 74 ans) résidant sur le territoire du CSSS Pierre-Boucher sera invitée, par lettre, à participer au dépistage par un examen de recherche de sang occulte dans les selles (RSOS). À la fin de cette seconde phase, soit dès que les objectifs seront atteints dans les sites pilotes, le programme de dépistage sera progressivement déployé à l'ensemble de la population du Québec.

#### → Le test de dépistage et la confirmation diagnostic

De nombreuses études ont **démonstré l'efficacité de la RSOS suivie d'une coloscopie comme examen de confirmation diagnostic** pour le dépistage du CCr. Le PQDCCR s'appuie sur ces données probantes et recommande la **RSOS comme modalité de dépistage du CCr**. Ce n'est que **lorsque le dépistage est positif** qu'une coloscopie longue devrait être proposée à la personne. Cet examen permet de visualiser le côlon tout en permettant une approche diagnostique (biopsie) et thérapeutique (polypectomie).

**Le recours à la coloscopie longue n'est donc pas une pratique de dépistage soutenue par le PQDCCR** dans un contexte de dépistage systématique, organisé et structuré. Cet examen est en effet complexe, coûteux, son accès est limité et le risque de complications sérieuses est trop élevé (perforation et hémorragie postpolypectomie) pour être utilisé comme modalité de dépistage pour l'ensemble de la population. Il doit être réservé aux personnes présentant des signes ou des symptômes avec un risque élevé de développer un CCr ou en suivi d'un cancer diagnostiqué.

Conséquemment, les demandes de coloscopie formulées pour des personnes âgées de 50 à 74 ans, asymptomatiques et sans antécédents personnels ou familiaux qui n'ont **pas procédé à un test de RSOS ne seront pas priorisées dans la liste d'attente**. Il vous est donc suggéré de prescrire ce test pour le dépistage du CCr durant le délai d'attente avant l'examen. À ce jour, la RSOS au gaïac est disponible partout au Québec et est reconnue comme une méthode fiable de dépistage du CCr auprès des personnes âgées entre 50 et 74 ans, asymptomatiques et sans antécédents personnels ou familiaux.

## Nouvelle procédure de référence en coloscopie

La phase 1 du PQDCCR est amorcée et le CSSS Pierre-Boucher travaille actuellement à la planification optimale de sa mise en œuvre.

### → Nouveau formulaire de demande de coloscopie

Un nouveau formulaire a été conçu dans le but d'assurer la transmission de tous les renseignements préalables nécessaires à la priorisation de l'examen et à la préparation de la personne à l'examen. Il est disponible en ligne :

[www.msss.gouv.qc.ca/sujets/santepub/pgdCCR/professionnels/](http://www.msss.gouv.qc.ca/sujets/santepub/pgdCCR/professionnels/)

Pour y accéder, vous devez obtenir un nom d'utilisateur et un mot de passe en adressant un courriel avec vos coordonnées, titre et fonction à l'adresse suivante : [PQDCCR@msss.gouv.qc.ca](mailto:PQDCCR@msss.gouv.qc.ca).

### → Nouvelle modalité de transmission du formulaire « Demande de coloscopie »

Toutes les demandes de coloscopie adressées au CSSS Pierre-Boucher doivent être transmises par télécopieur au **service d'endoscopie du CSSS Pierre-Boucher**, en utilisant le formulaire « Demande de coloscopie ». C'est le **médecin traitant qui est le seul autorisé** à transmettre la demande de coloscopie au CSSS Pierre-Boucher. Le formulaire **ne peut** être remis au patient.

**Service d'endoscopie du CSSS Pierre-Boucher**  
Numéro de télécopieur : 450 468-8049

Puisque le formulaire contient des données essentielles, **toutes les sections doivent être complétées avant sa transmission. Les formulaires incomplets seront retournés au médecin** sans que la demande soit inscrite sur la liste d'attente. Pour plus d'information, communiquez avec l'infirmière clinicienne du guichet d'accès au 450 468-8111, poste 86747.

\*\*\* **À noter** : les demandes de consultation en gastro-entérologie ne sont pas visées par cette nouvelle procédure.

## Informations complémentaires sur l'état de santé de la personne

1. Joindre tous résultats d'examen pouvant faciliter le suivi : rapport de la dernière coloscopie, rapport de pathologie, rapport d'examen diagnostique, résultat de laboratoire, etc.
2. Fournir toute information pouvant aider à la prise de décision concernant la capacité de la personne à subir l'examen, notamment :
  - MPOC sévère ;
  - Maladie cardiaque sévère ;
  - Apnée du sommeil nécessitant un appareil nocturne ;
  - Grossesse ;
  - Problème affectant la compréhension (permettant de comprendre la préparation nécessaire à l'examen).